

## Notre équipe

### Direction administrative:

*Patrice BORCY*

### Direction médicale:

*Docteur Anne COLIN*

### Secrétariat:

*Anne JONKERS*

### Intervenants thérapeutiques:

- *Maud GERDAY*
- *Amandine DELAISSE*
- *Isaline KRANTZ*
- *Mélanie PILOTTO*
- *Valérie ROBIN*
- *Pierre-Yves RAETS*
- *Valentine BISSOT*
- *Anne JONKERS*

### Coach du travail

*Hélène BARRAS*

## ASBL « La Cordée »

### **Nos coordonnées :**

061/21.64.01

info@crf-lacordee.be

www.crf-lacordee.com

### **Notre adresse :**

Rue du Cèdre, 23

6800 Libramont-Chevigny

### **Numéro INAMI :**

7.72.044.76



Soutenu par



## Centre de Rééducation Fonctionnelle

## « La Cordée »

061/21.64.01

info@crf-lacordee.be

Rue du Cèdre, 23

6800 Libramont-Chevigny

www.crf-lacordee.com

## Notre public cible :

Les candidats :

- Qui présentent un trouble psychiatrique reconnu et stabilisé \*.
- Qui ont 16 ans minimum.
- Qui justifient d'une perte d'habileté dans un des domaines définis par la convention AviQ.

peuvent prétendre au Programme de Rééducation Fonctionnelle

Les candidats :

- Qui présentent un trouble psychiatrique reconnu et suffisamment stabilisé \* pour qu'une (ré)insertion professionnelle effective et durable soit réalisée.
- Qui sont motivés à exercer (de nouveau) une activité professionnelle
- Qui ne profitent pas assez, de par leur problématique psychiatrique, de l'offre d'accompagnement existante vers l'emploi et/ou nécessitent un accompagnement plus long.

peuvent prétendre à l'accompagnement individuel par la coach du travail

\* Selon la convention AviQ

## Nos actions :



### Un Programme de Rééducation Fonctionnelle

Augmenter les habiletés de nos usagers et adapter leur mode de vie de sorte à :

- pouvoir exercer à nouveau une activité professionnelle / poursuivre des études.
- (re)vivre indépendamment / (re)vivre dans leur milieu familial.

Comment ?

- Programme d'activités de rééducation de groupe.
- Accompagnement individuel inclus dans le programme.
- Accompagnement familial possible.

Pour combien de temps ?

- Temps défini par la convention (de 12 mois à 2 ans selon le trouble).



### Un accompagnement individuel par la coach du travail

Viser la réinsertion professionnelle effective et permanente pour les usagers qui, en raison notamment d'une affection psychiatrique donnée, n'exercent pas d'activité professionnelle.

Accompagnement de parcours :

Mise au travail effective.

Accompagnement de carrière :

Maintien de l'emploi et prévention de rechute.

L'accompagnement de la coach du travail ne peut excéder deux ans.

Un suivi par la coach peut suivre une fin du Programme de Rééducation Fonctionnelle